

Communiqué de presse Louvain / 26 avril 2017

Schéma de publication du 26 avril 2017 : communiqué de presse disponible sur www.questforgrowth.com



QUEST FOR GROWTH

Pricaf, Organisme de Placement Collectif Alternatif Public (OPCA) à capital fixe de droit belge

Louvain, le 26 avril 2017

Modification de la structure de Quest for Growth

L'assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2017 a approuvé la modification des statuts de Quest for Growth. Certaines adaptations visent à aligner ces statuts à la nouvelle législation sur la Pricaf publique (AR du 10 juillet 2016) et à la réglementation relative aux organismes de placement collectif alternatifs publics à capital fixe (loi du 19 avril 2014 ou loi OPCA). Épinglons en particulier les modifications suivantes :

- La possibilité de distribuer un dividende optionnel est reprise dans les statuts.
- Capricorn Venture Partners devient la société de gestion de Quest for Growth et exercera les tâches de gestion visées par la loi, parmi lesquelles la gestion de portefeuille, la gestion des risques et l'administration. La définition de la politique de gestion et l'allocation des actifs demeurent la prérogative du Conseil d'Administration.
- Le Conseil d'Administration comprendra 10 membres maximum.
- La politique d'investissement et les règles concernant la répartition des actifs, l'évaluation, le dépôt et les frais ont été reprises dans les statuts.

Le Conseil d'Administration de Quest for Growth a décidé d'adapter la structure et les frais comme suit :

- La rémunération de la société de gestion a été fixée à 1 % du capital social de la société (ce qui correspond actuellement à une rémunération de 337 827 euros par trimestre) à partir du 2^e trimestre 2017.
- Monsieur Antoon De Proft a été désigné comme président (pour succéder à ADP Vision SPRL, représentée par Antoon De Proft).
- Le comité d'audit a été composé comme suit : Prof. Regine Slagmulder (présidente, administratrice indépendante), Madame Lieve Verplancke (administratrice indépendante) et Monsieur René Avonts.
- Ont été désignés comme dirigeants effectifs : Monsieur Philippe de Vicq de Cumptich (administrateur de Quest for Growth) et Monsieur Yves Vaneerdewegh (membre du comité de direction de Capricorn Venture Partners).

À propos de Quest for Growth

QUEST FOR GROWTH, Pricaf, Organisme de Placement Collectif Alternatif Public (OPCA) à capital fixe de droit belge est gérée par Capricorn Venture Partners SA. Le portefeuille diversifié de Quest for Growth se compose essentiellement d'investissements dans des entreprises en croissance cotées sur des bourses européennes, dans des entreprises européennes non cotées et dans des fonds de capital-risque. Quest for Growth se concentre sur des entreprises innovantes dans des domaines tels que les technologies de l'information et de la communication (ICT), les technologies relatives aux soins de santé (Health-tech) et les technologies propres (Cleantech). Quest of Growth est cotée à Euronext Bruxelles depuis le 23 septembre 1998.

www.questforgrowth.com

Pour toute information complémentaire :

Capricorn Venture Partners SA,
société de gestion de Quest for Growth
Yves Vaneerdewegh, Executive Director
+32 (0)16 28 41 00



QUEST FOR GROWTH SA
Pricaf, Organisme de Placement Collectif Alternatif Public (OPCA) à capital fixe de droit belge
Lei 19 - boîte 3, B-3000 Louvain - Tél: +32 (0)16 28 41 00 - Fax: +32 (0)16 28 41 08
www.questforgrowth.com - quest@questforgrowth.com